



ommaire

Nos Joies et nos Peines

CARNET BLEU

SENTOU Marius

22 avril

MARIAGES

ESNAULT Véronique et GOULLET Jean-Louis GAUDAU Nathalie et DODEUX Magali

DÉCÈS

ODEAU Jeannine	26 décembre 2023
GUITTON Roland	9 janvier 2024
CHÉDOZEAU Gilbert	24 janvier 2024
ARNAULT Elisabeth	31 janvier 2024
SOUCHAUD Jacqueline	e 1 ^{er} février 2024
ROTIVAL Jean	2 avril 2024
BESNAULT Paulette	22 mai 2024
JEHANNO Huguette	6 juillet 2024

•	Nos joies et nos peines	2
•	Le mot du maire	3
L	a vie associative	
•	Maillé à livre ouvert	4
•	UNC maillé	. 5
•	Maison du Souvenir	6
•	LAM	7
•	Belle table	8
•	Chasse de maillé (ACCM)	8
•	Football club Sainte-Maure-Maillé (FCS2M)	. 9
•	Association foncière de maillé	9
L	a vie communale	
	a vie communale Cérémonie des voeux	10
•		
•	Cérémonie des voeux	10
•	Cérémonie des voeux	10 10
•	Cérémonie des voeux	10 10 10
•	Cérémonie des voeux	10 10 10
•	Cérémonie des voeux	10 10 10 11 12
•	Cérémonie des voeux	10 10 10 11 12 12
•	Cérémonie des voeux	10 10 10 11 12 12
•	Cérémonie des voeux	10 10 10 11 12 12 12
•	Cérémonie des voeux	10 10 11 12 12 12 13 14

Marché de noël 2023
• Pêche à la truite
• Rustine
• Maillé en fête
• Pétanque
• CMJ
• Quand les bénévoles s'activent 16
• Ensemble au cinéma 16
• Travaux communaux
• Extraits des Comptes-rendus
des conseils municipaux 18 à 20
• Tarifs communaux 21
• Manifestations 2025
La vie scolaire
• Le mot de l'école de Maillé 22
Collège Patrick Baudry22
• SIEPVV23
• APE 23
La vie pratique
• SIMCTOM 24
• Caue d'indre-et-Loire 25
• Relais emploi 26
• Syndicat de Rivières Val de Vienne . 26
• Quelques adresses incontournables 27









Une équipe à votre service pour vos repas de fêtes au 02 47 58 73 64

Le mot du maire





Mesdames, Messieurs,

Nous approchons du terme de cette année 2024, l'heure m'est venue de relater les différents faits marquants de celle-ci.

Au niveau national l'engouement pour les Jeux Olympiques fut un moment de partage exceptionnel pour la France entière mais également planétaire. Ces jeux ont presque fait oublier pendant un temps la très délicate situation politique de notre pays ainsi que les difficultés économiques qui en résultent.

La poursuite du conflit russo-ukrainien et son inexorable escalade nous interpellent ainsi que les représailles sur Gaza qui ne cessent de faire de trop nombreuses victimes.

A Maillé, cette année fut marquée par le 80° anniversaire du massacre de 1944. L'organisation de celui-ci fut construite avec pragmatisme autour de temps forts nécessitant concertation afin de préserver la sensibilité et provoquer bons nombres d'émotions (voir page 13).

Cependant l'année évènementielle ne se résume pas au 80° anniversaire puisque 17 autres temps forts ont été organisés par la municipalité, par les différentes associations que je remercie avec ferveur, «votre implication est essentielle», la vitalité du tissu associatif est le bon baromètre et donne du sens à notre action commune qui est d'améliorer sans cesse le «vivre ensemble». Parmi ces nombreux évènements que vous allez découvrir au fil de la lecture de ce bulletin figure «les Olympiades de Maillé» organisées les 13 et 14 juillet. Ce week-end aux multiples disciplines pour jeunes et moins jeunes s'est déroulé dans le partage, la convivialité, la joie, ce fut un merveilleux moment.

Cet été également «Rustine» nous faisait ses adieux, un grand merci à Maëva! Les rassemblements du vendredi soir au «9, rue du 25 août» ne s'arrêtèrent pas pour autant. Un bien grand BRAVO à celles et ceux qui continuèrent cette période d'échange vectrice de lien.

Au niveau des travaux effectués au cours de cette année :

Tout d'abord au niveau du square : refonte des allées en béton désactivé, puis engazonnement de l'espace et pose d'une table et de bancs ;

- · l'installation de bancs devant l'église;
- \bullet la mise en place de poubelles, de bancs dans le jardin de la bibliothèque ;
- la création d'un terrain de volley-ball et l'implantation d'un but de football, ainsi que la remise en état de la table de ping-pong complètent cette aire de jeux à l'étang;
- la remise en état de la route au lieu-dit « Gâte Bourse »;
- quelques travaux ont été réalisés dans les logements locatifs communaux;
- la mise en service de deux radars pédagogiques équipés de socles;
- quelques plantations afin d'embellir un peu plus notre commune. D'ailleurs nous venons d'obtenir un petit pétale de plus au concours départemental des Villages Fleuris qui nous rapproche un peu plus de l'obtention de la 1^{re} fleur:
- l'aménagement du rond-point des deux départementales, quant à lui sera remis au début de l'année prochaine (projet non conforme).

Les économies envisagées par le gouvernement au dépend des collectivités nous inquiètent. Nous sommes déjà dans une certaine rigueur budgétaire mais nous tenons également à contenir l'impôt. Nous accompagnons le taux des taxes foncières à + 1% seulement et nous restons dans la petite moyenne.

Je tiens à vous remercier de l'effort que vous avez consenti à la contribution « eau et assainissement » ces dernières années. Nous sommes au niveau des deux autres communes et nous pouvons investir plus sereinement. Cependant j'observe que certains foyers ne contribuent pas, ce qui fragilise l'équilibre des budgets. En 2025, je me rapprocherai de ces situations afin de les étudier.

Le phénomène existe également au niveau du paiement de la cantine, ainsi que pour les ordures ménagères, c'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle la redevance se transforme à partir du 1^{er} janvier prochain en Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Je vous annonce la constitution d'un Conseil Municipal Jeunes qui a été élu le 17 novembre. Nul doute, que ces jeunes représentants nous apporteront quelques idées novatrices auxquelles nous tenterons d'apporter quelques moyens. Bravo à eux!

Je remercie les conseillers municipaux, les agents communaux pour leur engagement au sein de notre commune.

Je remercie une fois de plus les bénévoles du monde associatif mais aussi celles et ceux qui s'engagent à la réalisation de précieux travaux.

Merci de votre bienveillance, de votre dynamisme.

Je vous invite toutes et tous à la cérémonie des vœux qui aura lieu à la salle des fêtes le samedi 11 janvier 2025 à 10h30.

Je compte sur vous pour ce premier rendez-vous.

Je vous souhaite une excellente année 2025.

JEAN-JACQUES ROY

MAIRE DE MAILLÉ



HOMMAGE A M. CHEDOZEAU Gilbert

Cette année également, Gilbert Chédozeau, Maire de la Commune de Maillé de 1977 à 2002, nous a quitté le 24 janvier.

Il a assuré la fonction de Maire pendant 25 ans et a réalisé, avec ses différentes équipes municipales, de multiples projets.

Sa vision éclairée d'extension du bourg par la construction de lotissements, porta la population de 270 habitants en 1977 à 450 habitants à l'horizon 1985.

En février 2002, il démissionna en raison de la décision de l'Etat de retenir le fuseau de Maillé pour le passage de la ligne à grande vitesse.

Il fut le premier président de l'association «Pour le Souvenir de Maillé».

Un beau parcours d'élu, d'un quart de siècle, pour cet homme au passé douloureux.

M. Chédozeau était rescapé du massacre du 25 août 1944.

UN GRAND MERCI AUX ANNONCEURS, à l'infographiste et à l'imprimeur qui nous ont accordé leur confiance pour la réussite de ce bulletin municipal et pour lesquels nous vous demandons de privilégier vos achats et vos travaux.

Nous remercions également les bénévoles de la commune pour leur implication dans les différentes manifestations qui ont eu lieu cette année.

DIRECTEUR DE PUBLICATION: M. Le Maire

Les articles publiés engagent la seule responsabilité des auteurs à l'exclusion de celle de la municipalité de Maillé.

RÉDACTION

La commission Information et Communication

Mise en scène graphique : ATELIER NOYANTAIS | Impression : IMPRIMERIE BERTON

Tiecho de Maille

2024 touche à sa fin, nous sommes ravis de vous présenter les dernières nouvelles de notre association « Maillé à livre ouvert »

Depuis septembre le prix du polar 2025 en Val de Vienne organisé par la CCTVV est relancé! Et cette année, il y en a pour les petits et les grands. Le prix du polar c'est 4 romans à lire et un vote à proposer. Si vous êtes intéressés, venez vous inscrire à la bibliothèque. Cette année, c'est le roman «Petite Sale» de Louise Mey qui a remporté le concours.

En mars pour le Printemps des Poètes avec les écoles, les classes ont voté pour « Le diplodocus et la petite Anna » (CP) et « Tu vas deviner » (CE1), merci à Christine pour la lecture.

Pour les scolaires, l'accueil et le prêt de livres se poursuivent grâce à Monique, Christine, Françoise et Claudette qui se chargent d'accueillir les jeunes de Maillé.

La chasse aux œufs, le 6 avril, a réuni une centaine de personnes dont 50 enfants. Merci à tous pour ce beau moment!

Le 1er juin, le spectacle, « La tournée des contes » a rassemblé de nombreux enfants et leur famille, merci à la DDLLP de nous avoir proposé ce beau spectacle.

La bibliothèque était présente pour la fête de Maillé, où nous avons proposé le jeu « Tu te mets combien ? » aux équipes. Malgré un faible nombre de participants la bonne humeur était au rendez-vous!



La vie associative

Maillé à fivre Ouvert

Dimanche 13 octobre, l'équipe de bénévoles a tenu un stand sur la brocante du LAM pour vendre nos anciens livres. Merci au soleil présent toute la journée et au LAM pour l'emplacement.

Pour cette fin d'année, nous avons le projet d'un spectacle « Nishtiak », les aventures musicales et cocasses d'un français parti jusqu'au lac Baïkal en plein hiver.

En décembre le 15, Christine et Nathalie ont invité les enfants pour des contes de Noël suivis d'un bon chocolat chaud.

Nous vous rappelons que la bibliothèque de Maillé est une bibliothèque associative, la compétence « lecture publique » étant une compétence communale dont l'association a repris la délégation. Une équipe de bénévoles organise les permanences, les ateliers, les achats des livres, les emprunts à la bibliothèque départementale (4 fois par an) et les animations. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 11 janvier à 15h à la salle des associations. Nous vous attendons nombreux!

Grâce à votre soutien permanent, notre bibliothèque continue de prospérer et de servir nos habitants avec plaisir et dévouement. MERCI!



Un produit d'excellence

Aspergus



06.82.79.13.22

Médéric BOISSEAU - La Coupellière à Maillé

La vie associative





UNC MAILLÉ

Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s bénévoles, cher(e)s habitant(e)s de Maillé,

Permettez-moi, au nom de l'association locale de Maillé fédérée à l'Union Nationale des Combattants (UNC), de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2025.

Que cette nouvelle année soit, pour vous et ceux qui vous sont chers, synonyme d'une excellente santé, de bonheur et de joie partagés en famille, de prospérité dans vos activités personnelles ou professionnelles.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier l'ensemble des porte-drapeaux qui, bénévolement et souvent dans l'ombre, honorent de leur présence et relèvent le ton solennel des nombreuses cérémonies auxquelles ils participent. Ils sont les ambassadeurs qui contribuent au rayonnement de notre association. Sans eux, sans vous tous, bénévoles et adhérents, il aurait été difficile de mener à bien les actions collectives que nous avons portées et que nous porterons encore en 2025.

Outre le traditionnel repas des Anciens combattants qui, cette année comme l'an passé, a rencontré un vif succès avec la participation de 80 convives, 2024 aura été une année importante pour notre association puisqu'elle s'est vu remettre officiellement son drapeau lors du 57e congrès départemental de l'UNC à Azay-sur-Cher le 28 septembre dernier.

Emblème de courage et de service, ce drapeau incarne notre amour de la France. Il porte dans ses plis les mentions « OPEX (1) et Soldats de France » symbolisant la continuité de l'engagement de notre association, reliant les anciens aux nouveaux défenseurs de la Nation. A l'heure où les Poilus et les soldats de la Libération se sont éteints, à l'heure où ceux des combats du Djébel, en Algérie, en Tunisie et au Maroc, nous quittent avec le temps, cette remise de drapeau est un passage de flambeau qui renforce les liens entre les générations de combattants.

Tous les autres merveilleux moments que nous avons vécus en 2024 n'ont été rendus possibles que grâce à votre

mobilisation et à la présence des maillaciennes et maillaciens. Je vous remercie.

Pour l'année à venir, je formule le vœu que notre Association et nos activités vous apportent toute la satisfaction recherchée et qu'à l'instar de la devise de l'UNC, nous resterons « unis comme au front », de nombreuses années encore, autour de nos valeurs communes : « Solidarité et Devoir de Mémoire ». Satisfaire au devoir de mémoire ce n'est pas vivre dans le passé, c'est lutter contre l'ignorance et la désinformation.

Notre Association se porte bien grâce à vous. Belle année 2025!

(1) OPEX : OPÉRATION EXTÉRIEURE







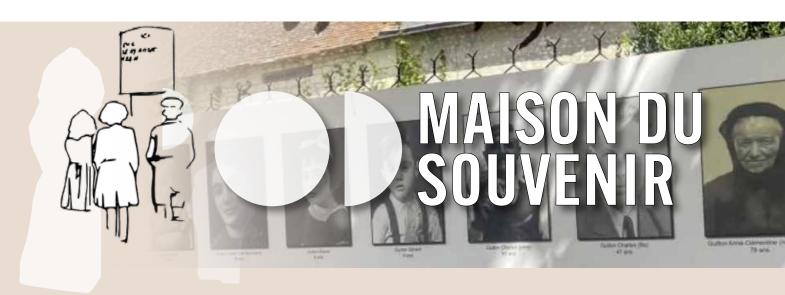
Zac Les Marchaux

37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE 02.47.65.55.05

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00



La vie associative



L'année 2024 a été évidemment une année particulière pour la Maison du Souvenir. Celle-ci a été presque intégralement consacrée à la mise en place d'actions destinées à valoriser le 80° anniversaire de l'année 1944 et du massacre de Maillé.

Au cœur de cette programmation et de ces projets, une exposition, intitulée «Soumettre par la terreur», est présentée depuis quelques mois. Réalisée intégralement par l'équipe, elle donne des explications claires sur les causes des violences commises contre des villages français par des troupes allemandes au printemps et à l'été 1944. Elle cherche aussi à balayer un grand nombre d'idées reçues sur ces massacres.

Le jardin de la Maison du Souvenir a été aménagé avec l'ajout d'expositions extérieures et d'une galerie présentant les portraits des 124 victimes du drame du 25 août 1944. Bien qu'il manque encore environ 1/3 des portraits, cette exposition a été particulièrement appréciée par l'ensemble des participants à la commémoration.

En parallèle, nous avons proposé des visites guidées gratuites durant tout l'été afin de faire découvrir l'histoire du massacre aux visiteurs et de répondre à leurs nombreuses questions. Nous espérons que les nombreux échanges que nous avons eu lors de ces visites vont contribuer à une meilleure connaissance de Maillé dans toute la France.

Tout au long de l'année, nous avons accueilli un grand nombre d'élèves, la Maison du Souvenir battant, à nouveau, son record de classes accueillies. Ces élèves, venant de Touraine évidemment, mais aussi de Charente, du Pays-Basque, de Haute-Marne, et même du Nord.

Enfin, l'année a été marquée par plusieurs sollicitations extérieures, la Maison du Souvenir ayant été contactée pour parler du drame de Maillé à Descartes et à Buxerolles [86], et de nombreux projets étant en cours avec des structures de toute la France.

Nous rappelons que la visite de la Maison du Souvenir est gratuite pour tous les habitants de Maillé. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, nous aurons plaisir à vous accueillir et à répondre à vos interrogations.





vie assoc

Loisirs Animations de Maillé

Nous venons vous faire un bilan de nos manifestations et activités 2024.

→ BALADE À PIED OU À VÉLO DU 14 AVRIL 2024

Notre balade s'est déroulée sous un beau soleil. Nous avons eu un peu plus de participants que les années précédentes. Un questionnaire sur les abeilles était proposé à tous ceux qui souhaitaient y répondre. Nous comptons sur vous pour notre prochaine balade.

SORTIE « FERME THÉÂTRE DE BELLEVUE » DU 15 JUIN 2024

Tous les participants étaient ravis, le repas et l'ambiance étaient incroyables. Le succès de cette sortie n'a pas pu permettre à tous ceux qui le souhaitaient de venir, en effet notre bus de 57 places était déjà complet fin août 2023.

→ LES OLYMPIADES DE MAILLÉ « 13 ET 14 JUILLET » 2024

Nous avons tenu notre stand de crêpes et barbe à papa. Nous avons offert comme l'année dernière à chaque enfant présent qui le souhaitait, la possibilité de fabriquer son propre bracelet brésilien. Petite nouveauté cette année nous avons mis gratuitement à disposition tout le matériel et fournitures nécessaires pour que les enfants puissent fabriquer des fleurs de Lotus. Tous les enfants sont repartis avec leur bracelet et leur fleur. Damien a également géré l'activité « tir au but ».

→ BROCANTE DU 13 OCTOBRE 2024

Pour la 21e année de notre brocante, nous avons eu 137 emplacements de retenus. Cette année les visiteurs étaient moins nombreux peut-être ont-ils eu peur du mauvais temps? Tout comme les 60 personnes qui nous ont réservé des places et qui ne sont pas venues! La manifestation s'est bien déroulée, nous avons offert gracieusement les deux emplacements à la bibliothèque de Maillé ainsi que l'emplacement aux parents d'élèves du regroupement pédagogique. Merci à la brigade des sapeurs-pompiers de la Celle-St-Avant qui pour la 3º année est venue effectuer des démonstrations de manœuvres, gestes de 1er secours. Les pompiers présents en ont profité également pour sillonner les rues de la brocante pour faire de l'information sur les risques incendies et distribuer des flyers. Nous leur avons offert le petit déjeuner et le repas du midi, qu'ils ont pris au stand de la chasse.

Tous les membres de Loisirs Animations de Maillé vous adressent leurs meilleurs væux pour 2025.

Les membres du LAM

Peinture, Vitrerie Revêtement Sol et Murs Faux plafonds Cloisons sèches Marquage routier Publicité, Décoration 60, rue de Loches 37800 Ste-Maure de Touraine Etude, Conseil Tél. 02 47 65 62 80 · Cles (toutes marques) www.peinture-caillault.com

À RETENIR POUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Dimanche 2 février - 10h30 BALADE À PIED OU À VÉLO Dimanche 30 mars **SORTIE** Mi-juin (date à définir) **BROCANTE** Dimanche 12 octobre **SURPRISE** Dimanche 23 novembre



La vie associative



Les locations de vaisselle et de tentes de réception n'ont pas beaucoup fonctionné cette année. Beaucoup de traiteurs et d'intervenants de la restauration se déplacent avec leur vaisselle.

Nous remercions les associations extérieures ainsi que les particuliers qui nous font confiance et qui nous sont fidèles.

Comme chaque année nous avons aidé notre municipalité, la Maison du Souvenir et l'association des parents d'élèves.

L'association Belle Table a participé aux olympiades de Maillé les 13 et 14 juillet.

En cas de besoin ou pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2025.



L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 22 septembre 2024, la fermeture aura lieu le 28 février 2025, les battues aux renards et sangliers le 31 mars 2025.

L'association compte 23 sociétaires.

Cette année nous avons l'autorisation de prélever 9 lièvres et 12 chevreuils.

Il sera lâché 175 faisans et 150 perdrix.

Comme les années précédentes l'association participe aux différentes manifestations de la commune.

Merci aux sociétaires qui donnent beaucoup de leur temps pour le bon déroulement de ces manifestations.

Le jour des battues aux grands gibiers, des signalisations sont installées le long des routes.

Meilleurs Vœux à tous pour 2025



02 47 65 61 63

contact@charbonneau-chauffage.com www.charbonneau-chauffage.com

RD 910. La Poste de Beauvais 37800 DRACHÉ

Le bureau de l'association reste inchangé

PRÉSIDENT	SOUBISE Bernard
VICE PRÉSIDENT	BERNARD Xavier
SECRÉTAIRE	MATHON Bertrand
SECRÉTAIRE ADJOINT	JAHAN Francis
TRÉSORIER	DEMASSOUGNE Bernard
TRÉSORIER ADJOINT	CHAMPIGNY Frédéric
	SOUBISE Frédéric NORGUET Jean-Michel les - CREUZON Raymond

9

La vie associative





FCS2M

saison 2024-2025

Une nouvelle saison commence avec quelques modifications: M. Joël BESNAULT a souhaité arrêter la présidence du club. Nous le remercions pour tous les services rendus depuis plusieurs années. Il reste dirigeant au club.

M. Emmanuel ALBERT le remplace et sera secondé par M. Jim PERRIGAULT. Le trésorier, M. Thierry ISOARD, la secrétaire, M^{me} Jessica GERVAIS et la secrétaire adjointe, M^{me} Nicole ISOARD ont été reconduits dans leurs fonctions. M^{me} Marion VELLUET vient renforcer l'équipe pour aider M. Thierry ISOARD à la trésorerie.

Sportivement, une seconde équipe sénior a vu le jour. Les effectifs sont en hausse en jeunes, séniors, féminines et dirigeants. Nous accueillons donc 2 équipes sénior en 3ème et 4ème division, 1 équipe féminine à 8, 1 équipe U18 en élite, 1 équipe U15 en masse, 2 équipes U13 en masse, 2 équipes U11, 3 équipes U9 et 3 équipes U7.

Les féminines, les U18 et 1 équipe U13 jouent sur le terrain de Maillé.

Des commissions ont été créées afin de mieux structurer le club : sportive, sponsoring, animations et matériels/équipements.

Un nouveau site internet a été mis en place : **fcsaintemauremaille.sportsregions.fr**

Nous souhaitons passer une belle saison avec du plaisir pour toutes les équipes.

Merci par avance pour vos encouragements,

LE BUREAU



DATE À RETENIR

→ 17/01/25 : Loto à Pouzay

→ 8/03/25 : Repas à Maillé

→ 6/04/25 : Loto à Pouzay

→ 8/05/25 : Tournoi U15 Ste Maure

→ 1/06/25 : Tournoi sixte Ste Maure

→ 17/06/25 au 20/06/25 :

Tournoi inter-entreprises

→ 13/09/25 : Tournoi U11/U13



Association Foncière de Maillé

L'association a pour mission de gérer l'entretien des fossés de son patrimoine foncier.

Le broyage réalisé sur l'ensemble du réseau, plus de 6 kilomètres, démontre toute son utilité en cette année 2024 marquée par de nombreux épisodes pluvieux.

Son budget est assuré par une redevance payée par les propriétaires des terres agricoles de la commune.





La vie communale



Le samedi 13 janvier 2024 a eu lieu la cérémonie des vœux du maire

A cette occasion Jean-Jacques ROY a retracé toutes les actions menées durant l'année ainsi que les projets pour 2024.

Après avoir adressé ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, le vin d'honneur a clôturé cet évènement.



Depuis le 5 septembre 2024, notre commune accueille Dimitri Voulgaris à la salle des fêtes de Maillé tous les jeudis soirs de 19h à 20h.

C'est l'occasion pour les 20 adhérents de se retrouver pour une séance de fitness où la joie, la bonne humeur et la souffrance en silence sont au rendez-vous.

Un plaisir qui incite les participants à se dépasser avec beaucoup d'envie.

Rejoignez-nous!

REPAS du 11 novembre 2024

ORGANISÉ PAR LA COMMUNE

Le repas a été préparé et servi par le Restaurant le Tourne Bride et animé par l'orchestre Guy Roberto et la danseuse et chanteuse Jacotte.

Les dovens de la commune présents lors du repas ont été mis à l'honneur.







L'échange franco-allemand organisé par la Maison du Souvenir a permis de réunir des jeunes Français et Allemands qui ont passé plus d'une semaine en Touraine. Ils ont découvert l'histoire du drame du 25 août et ont réalisé une boîte à livres qui a été installée devant la bibliothèque de la commune. Merci à eux ainsi qu'à Alpha E.V. et aux Compagnons Bâtisseurs pour ce projet.







a vie communale



Les résultats du concours des Maisons Fleuries seront promulgués à l'occasion des vœux du Maire



SARL C. JUCQUOIS TP-TRANSPORTS



JUCQUOIS Cédric Dirigeant Tél. 06 32 32 21 82



5 Route Des Terrages - 37160 DESCARTES Tél Bureau : 02 47 59 82 63 Mail: jucquois.claudy@wanadoo.fr



La Petite Supérette

O247652872

Claire 3 21 rue de la Liberté 37800 Nouâtre Fermé le MERCREDI

CÉRÉMONIE

DU 11 NOVEMBRE

11 Novembre, un texte de l'Union Nationale

des Combattants a été lu au cimetière par

deux jeunes de la Commune de Maillé.

Puis des dépôts de gerbe au monument

des morts de la guerre 1914-1918 et au

monument aux morts du 25 août 1944

ont été réalisés. Par la suite, l'assemblée

s'est déplacée au square pour procéder

au baptême d'un érable pour le 80e

anniversaire de la libération symbolisant

A l'occasion de la cérémonie



a vie communale

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2024

Lors de la cérémonie du 8 Mai, l'insigne d'honneur de porte-drapeau a été décerné à M. Janny Couton à l'occasion de ses dix années de bénévolat à ce service patriotique en faveur du civisme et de la mémoire.

Hautement symbolique, la mission de porte-drapeau est de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.





Afin de poursuivre l'action du département «La Touraine n'est pas une poubelle»,

la municipalité a proposé le samedi 16 mars à l'ensemble de la population une matinée de ramassage de déchets. Une vingtaine de personnes s'est déplacée pour cette action. C'est après un petit café que les ramasseurs se sont répartis par secteur. Ils ont été stupéfaits par la quantité de déchets récoltés : plus de deux cents bouteilles de verre, des pneus, des canettes en aluminium, de la ferraille, des sacs poubelles remplis, des pièces de voitures...Un constat désolant !!!! Les déchets ont dès la semaine suivante été emmenés à la déchetterie. Pour rappel, chaque habitant payant des ordures ménagères dispose gratuitement d'un accès à la déchetterie de Ports-Sur-Vienne ou Noyant-de-Touraine. Alors ne jetons plus nos déchets dans la nature! Cette action sera renouvelée en 2025.

















a vie communale



Cérémonie du 25 août

Le 25 août dernier, nous commémorions le 80° anniversaire du massacre de la commune de Maillé.

Le Conseil municipal ainsi que l'association Pour le Souvenir de Maillé souhaitaient créer un évènement fort, redonnant du sens au rituel habituel de la cérémonie.

Comme chaque année, la journée a débuté par un dépôt de gerbe au monument de la Route départementale 910, puis sur celui installé sur l'aire de repos de l'autoroute A10.

Puis, dès 9 heures, une messe a été célébrée conjointement par l'archevêque de Tours, M^{gr} Jordy et l'évêque de Mayence, M^{gr} Kohlgraf. Après un temps de recueillement devant le mémorial portant le nom des 124 victimes dans l'église de Maillé, la cérémonie religieuse a pu se dérouler en extérieur. En raison de l'importante affluence prévue, l'installation d'un grand écran avait été envisagée, mais trop coûteuse.

La messe a été suivie de la bénédiction de l'arbre de la Paix, un ginkgo biloba offert par deux associations : la section allemande de Pax Christi, et la section de Berlin de Gegen Vergessen für Demokratie (association contre l'oubli, pour la démocratie).

Menée par Friedhelm Boll, artisan fidèle de la reconnaissance du massacre de Maillé Outre-Rhin, une importante délégation allemande composée de représentants de nombreuses associations était à nouveau présente cette année. Pour la première fois, une ministre de Lander allemand est venue à la commémoration. En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir la Ministre Josefine Paul, du Land de Rhénanie Westphalie, accompagnée par plusieurs élus et membres de son administration.

La cérémonie officielle a ensuite débuté. Nous avions fait le choix de ponctuer la matinée de temps de lecture afin que, régulièrement lors de la commémoration, le sens de cette matinée soit rappelé à l'ensemble des participants, notamment ceux qui n'ont jamais visité la Maison du Souvenir. Merci à l'association «Vivre et l'Ecrire en Touraine», présidée par Mireille Blanchet-Arnault et survivante du massacre du 25 août 1944, d'avoir préparé et lu différents textes forts en émotion. Le passage à la gare a été l'occasion d'un témoignage particulièrement poignant. Mathieu Thermeau, petit-fils de l'une des victimes, Auguste Thermeau, est venu raconter l'histoire de son grand-père. Outre les lectures, la cérémonie a été marquée par la présence de la musique du SDIS, et de plusieurs interprétations de la Marseillaise de Christina Goh, chanteuse professionnelle.

Après la lecture des noms, toujours bouleversante, et le traditionnel dépôt de gerbes, le cortège s'est dirigé vers le jardin de la Maison du Souvenir pour la prise de parole de Michaël Cortot président de l'association Pour le Souvenir de Maillé, de Josefine Paul, du Ministre de l'Agriculture, Marc Fesnault, venu représenter le gouvernement à cette cérémonie, et de Jean-Jacques Roy, maire de Maillé.

Depuis le 25 août, nous ne comptons plus le nombre de personnes nous ayant félicité pour le succès du déroulement de cette journée particulière. Nous avons été interpellés par de nombreux élus qui ont tenu à nous dire à quel point ils avaient été touchés par cette cérémonie. Soucieux de donner une solennité particulière pour cette commémoration hautement symbolique du 80° anniversaire, nous n'avons pas hésité à bouleverser le programme et les habitudes. Bien-sûr, nous ne pourrons pas envisager de déployer de tels moyens humains chaque année, mais le fait d'avoir osé bousculer le rituel pour donner un nouveau souffle et redonner du sens à ce moment a porté ses fruits. C'est une leçon à retenir pour les cérémonies à venir. C'est à ce prix que nous parviendrons, ensemble, à perpétuer le souvenir de nos 124 victimes.

L'organisation de la commémoration a demandé un investissement important en temps et en énergie d'un très grand nombre de personnes. Un immense merci à tous ceux, qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette journée.











L'ÉCHO de Maillé

La vie communale

Fête des Mères

M. le Maire et les conseillers municipaux ont reçu les mamans et les enfants de la commune pour célébrer la fête des mères. Ces dernières se sont vu offrir une fleur et ont partagé le verre de l'amitié.





Cette année encore, afin de parrainer des arbres fruitiers, ce sont les familles des enfants nés en 2023 qui se sont réunies au plan d'eau. Cette action municipale vise à planter un arbre pour chaque naissance d'un nouveau-né de la commune. Le « Verger des enfants » s'est ainsi agrandi de 4 arbres baptisés du prénom de chaque enfant : Eléonore, William, Lucas et Lyzandro. N'hésitez pas à venir visiter cet espace arboré lors de votre promenade au plan d'eau!







Marché de Noël 2023

Un franc succès pour un premier marché de Noël, une soirée dynamique malgré un temps pluvieux qui n'a pas empêché les visiteurs de se déplacer.

Superbe marché de Noël avec une trentaine d'exposants d'objets divers fabriqués par leurs soins et qui ont parcouru des kilomètres pour la circonstance.

Une ambiance amicale, les enfants étaient ravis de voir le père Noël et les parents de déguster les produits locaux, de la mer et boire un verre de vin chaud.

Un grand merci à tous les bénévoles et aux participants à cette manifestation

SAMEDI 13 AVRIL

1^{re} édition de la pêche à la truite au plan d'eau de Maillé!



Sous un beau soleil printanier, 56 petits et grands pêcheurs amateurs ou aguerris ont taquiné la truite durant toute la journée. Chaque pêcheur a pu repartir avec ses truites! La municipalité remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cet évènement et notamment l'association de la chasse pour avoir assuré la restauration et la buvette. Rendez-vous en 2025 pour la 2º édition!



2024 a été l'année de renouvellement de la présence du café ambulant « Rustine » au 9 rue du 25 Août. Par cette venue, la municipalité souhaitait créer un lieu convivial autour d'un rendez-vous hebdomadaire du vendredi. Nombreux sont ceux qui ont partagé des apéritifs entre voisins et amis. Pizzas, quiches, chips, gâteaux étaient généreusement apportés et offerts par les personnes présentes. Chacun a pu apprécier les concerts organisés et les animations musicales spontanées à la guitare accompagnées de chants.

Un grand merci à Maëva pour son sourire et son investissement assurant ainsi la réussite de ce rendez-vous!









Année Olympique! En ce week-end du 13/14 juillet 2024, Maillé a fait ses jeux. La municipalité et les associations avaient prévu 2 jours d'Olympiades. Trois équipes composées d'adultes et d'enfants se sont affrontées lors de différentes épreuves

Au programme: basket, tir à l'arc, pêche, canoë, pétanque, volley-ball, ping-pong, rugby, vélo, course de relais, tir à la corde, course en sac.... Dans un esprit Coubertin, les participants se sont pris au jeu avec grand plaisir. L'épreuve du canoë sur le plan d'eau communal a particulièrement amusé les supporters!

Tout au long de cette journée, la buvette et la restauration étaient proposées par l'association de chasse. Ce premier temps s'est achevé par un concert pop rock du groupe Stoik et la retraite aux flambeaux qui a guidé le public vers le traditionnel feu d'artifice.

Le dimanche, le rendez-vous était pris pour les épreuves finales avec la proclamation des résultats et remise des récompenses à l'ensemble des athlètes. Un déjeuner préparé par Al Traiteur a réuni plus de 100 convives.

La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles et associations communales qui ont participé à la réussite de ce week-end.





La vie communale

ACTIVITÉ PETANQUE 2024

Le 13 septembre un concours de boules était organisé par l'association de « l'Automne de la vie ». Les clubs des aînés ruraux des communes avoisinantes ont été invités à cette manifestation.

Ceux-ci ont apprécié l'esprit champêtre et jovial

ainsi que la remise de récompenses.











LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

Le conseil Municipal des Jeunes (CMJ), en place depuis le 17 Novembre 2024, est une nouvelle instance citoyenne, de réflexion et de propositions permettant aux jeunes de participer et de s'impliquer dans la vie de la commune.

Les membres de ce conseil, âgés de 9 à 14 ans ont été élus afin de favoriser le dialogue entre les jeunes et les élus ainsi que de promouvoir des projets à destination de la jeunesse.

Félicitation pour leur élection et Merci à Marius, Nolan, Anouk, Lise, Raphael, Ines, Sohanne, Jules, Liya pour leur engagement.





Association Ensemble au cinéma



Le cinéma de Nouâtre a fait sa rentrée en septembre 2024 avec une très belle soirée et la projection de la comédie d'Artus "Un p'tit truc en plus". Pour l'occasion, les 133 places étaient toutes occupées!

C'est avec un grand plaisir que nous maintenons cette offre culturelle de proximité précieuse, en proposant un film le vendredi soir toutes les deux semaines ainsi qu'un ciné goûter le mercredi après-midi des vacances scolaires.

Pour cette saison 2024-2025, les membres de l'association du cinéma en partenariat avec Ciné Off vont vous proposer de nouvelles séances marquées par des moments d'échanges et de convivialité.

Au programme : l'avant-première du film "En fanfare" le 15 novembre avec la présence exceptionnelle de la Banda AQM qui animera la soirée, ciné échange le 7mars 2025, avec le Syndicat de rivières Val de Vienne autour la qualité de nos rivières...et encore plein d'autres moments à partager avec vous!

Afin de donner un nouvel élan à cette salle, les membres de l'association et Ciné Off réfléchissent à des projections animées de manière originale et restent à l'écoute de vos propositions (ciné-débat, soirées thématiques...).

Si vous voulez vous impliquer dans la vie du cinéma, notamment en participant à la programmation des films, n'hésitez pas à rejoindre l'association.

Merci aux spectateurs et aux membres de l'association qui se relaient pour permettre l'organisation des séances.

Merci également à la commune de Nouâtre, à la Communauté de communes Touraine Val de Vienne, au conseil départemental d'Indre et Loire, aux communes de Marcilly-sur-Vienne, Pouzay et Maillé pour leurs soutiens financiers ainsi qu'au collège Patrick Baudry pour la mise à disposition de la salle Jean Savoie. Merci également au Comité d'animation de Nouâtre pour sa participation aux ciné goûters.

RENSEIGNEMENTS

Facebook et Instagram Ensemble au cinéma - Nouâtre

Tarif plein (+ 18 ans) **6,50 €**Tarif réduit (- 14ans) **4,50 €**

Adhésion à l'association

● 10 € par an

Programmation disponible dans les commerces de Nouâtre

cinema.novatre@gmail.com

avaux communaux



VOIRIE travaux d'entretien et de sécurisation routière

Le nécessaire entretien courant des routes de notre commune, naturellement dégradées par les multiples passages et les conditions météorologiques, a été comme d'habitude réalisé. Il s'agit principalement de reboucher les trous avec de l'enrobé, travaux que nous effectuons nous-mêmes pour en limiter le coût, mais également d'entretenir et réparer au besoin les palox positionnés à différents points du bourg pour en assurer la sécurité. L'entretien des chemins sera fait prochainement.

Des travaux de revêtement sur la route de Gâte-Bourse sont également prévus pour la remettre dans un meilleur état.

Par ailleurs, dans le cadre du projet de sécurisation routière qui avait été initié et dans la continuité des travaux et aménagements entrepris depuis 2022, deux radars pédagogiques ont été installés au cours de l'automne aux entrées du bourg. L'un rue de la Paix, en provenance du monument de la RD 910, avant le pont, et l'autre rue du 25 août, en provenance de Nouâtre, au niveau du lotissement des Perrières. Ces deux équipements ont pour vocation d'alerter sur la vitesse excessive des véhicules à l'approche du bourg, le dépassement de la vitesse au-

torisée et la dangerosité de tels comportements. Nous espérons qu'ils suffiront à attirer l'attention des conducteurs et les amener à la prudence au volant dans ces zones sensibles.





AMÉNAGEMENT square, étang et bibliothèque

Dans le square ont été installés des bancs, une table de pique-nique; à l'étang un filet de volley, un but de football ainsi qu'une nouvelle pancarte pour la bibliothèque.











SOUBISE JULIEN sas MAÇONNERIE GENERALE

Maçonnerie Neuf & Rénovation Terrassement 06 81 13 04 94 Carrelage

ZA de Talvois - 37800 NOUATRE

juliensoubise@gmail.com www.sassoubisejulien.com



Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux 2023-2024

► RÉUNION DU 23 NOVEMBRE 2023

Rapport d'activités 2022 « éclairage public » de la Commune

Il ressort de ce rapport, émis par le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire, que l'indicateur de la qualité du parc d'éclairage est de 2,53 sur 3, que le parc se compose de 10 armoires électriques, 154 points lumineux, 69 mats et que l'état des luminaires est : bon 124 (80,52 %) — moyen 29 (18,83%) — mauvais 1 (0,65%).

Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne

Le conseil municipal n'approuve pas ce rapport présentant, entre autres, le transfert de la compétence « interventions musicales en milieu scolaire » avec rétrocession de charaes aux Communes concernées.

Admission en non-valeurs de produits irrécouvrables

Le comptable public demande l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables concernant les loyers du locataire au « 1, rue Bel Air », pour la période de décembre 2021 à juillet 2023, pour un montant de 3 566,29 €. Le comptable a effectué des poursuites sans effet.

Le Conseil Municipal, considérant que certains de ces impayés sont récents, refuse d'admettre en non-valeur cette somme.

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux agents communaux

La prime de pouvoir d'achat est une prime exceptionnelle et forfaitaire créée en vue de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics percevant une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000 €.

Le Conseil Municipal décide de ne pas instaurer cette prime mais de revoir le régime indemnitaire des agents communaux en y intégrant cette prime.

Remplacement de l'adjoint technique en charge de l'entretien des bâtiments communaux

Suite à l'appel de candidatures, deux personnes dont une habitante de la Commune ont postulé pour le poste. Le Conseil Municipal, souhaitant privilégier l'embauche d'une personne de la Commune, retient la candidature de Mme Saulnier Lydie.

Convention relative au développement de la lecture publique et des bibliothèques

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la convention entre le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et la Commune relative au développement de la lecture publique et des bibliothèques fixant les modalités de fonctionnement des bibliothèques des collectivités territoriales.

Votes de subventions complémentaires

Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'association Loisirs Animations Maillé une subvention complémentaire de 150 € et à l'association des Anciens Combattants une subvention complémentaire de 220€.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- de l'animation faite par « Rustine » qui reprendra normalement de mars à juillet 2024 ;
- de l'organisation du projet de commerce qui se scindera en deux parties : le commerce et le logement. Une réunion avec l'association « bouge ton cog » est souhaitée ;
- de la fermeture d'une classe à la rentrée scolaire. Cette fermeture aura lieu à Nouâtre ou à Marcilly.
 Une réunion est à venir avec l'inspectrice. Celle-ci fera connaître sa position en février;
- d'un nombre faible de réponses d'annonceurs pour le bulletin municipal. Un supplément de 4 pages est nécessaire pour un montant de 80 €.

► RÉUNION DU 21 DÉCEMBRE 2023

Demande de subvention pour le projet d'aménagement d'un point multiservices et d'un logement attenant

Le Conseil Municipal, adopte l'opération d'aménagement d'un point multi-services et d'un logement attenant dans le bâtiment communal situé « 9, rue du 25 août » et approuve le plan de financement prévisionnel suivant.

SOURCES	LIBELLÉ	MONTANT	TAUX
Fonds propres communaux		105 000 €HT	30%
Sous-Total autofinancement		105 000 €HT	
Etat - DETR ou DSIL	DETR	140 000 €HT	40%
Conseil Départemental	FDSR	105 000 €HT	30%
Sous total subventions publiques		245 000 €HT	
TOTAL HT		350 000 €HT	

Fixation du prix de vente du journal « la Nouvelle République » à compter du 2 janvier 2024

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente du journal « La Nouvelle République », vendu à l'agence postale communale, à compter du 2 janvier 2024, à 1,50 \in et le journal avec le magazine des programmes télévision à 1,80 \in .

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- de l'achèvement des travaux de réfection des allées du square Hale ;
- de la pose d'une borne incendie au lieu-dit « la Heurtellière » dont le coût a été pris en charge pour moitié par le propriétaire (1 975 € HT);
- de la fin prévue du déploiement de la fibre sur la Commune en mars 2024 ;
- du décalage d'une vingtaine de minutes de l'horaire de deux trains au départ de Tours, sur la ligne Tours — Poitiers, suite à des contraintes d'utilisation du réseau. Il a été constaté des retards et des annulations récurrentes sur cette ligne;
- de la publication par l'INSEE de la population au 1er janvier 2024 : 570 habitants ;
- du projet d'aménagement du carrefour RD 91/RD 158, en 2024 ;
- de son souhait de regrouper la fête communale et la fête du 13 juillet en une seule manifestation qui serait organisée les 13 et 14 juillet.

► RÉUNION DU 29 FÉVRIER 2024

Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

M. Defoer fait de nouveau remarquer que les procès-verbaux ne sont pas assez détaillés.

Il est proposé l'enregistrement des séances. M. Eliaume indique le travail long et fastidieux à réaliser après chaque séance pour l'écoute et la transcription par la secrétaire de mairie.

Le conseil municipal décide donc qu'à la fin des points à l'ordre du jour abordés, chaque conseiller municipal apporte ses observations.

Demande de subvention dans le cadre du reversement du produit des amendes de police

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention au titre des amendes de police 2024, au taux maximal, pour la réalisation d'un giratoire au carrefour de la RD 91/RD 158 au coût estimé de $10\,600\,\in$ HT.

Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Le Conseil Municipal décide d'inclure dans cette zone les parcelles objets du permis de construire pour la centrale photovolta \ddot{q} que au « Bois Semé » et d'y ajouter la bande de terrain située à proximité, le long de la voie ferrée, ainsi que le délaissé le long de la voie communale n° 300 allant à « La Borderie ». Le Conseil Municipal ne souhaite pas créer de zone pour les projets éoliens.

Participation à la consultation pour la mise en place par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de conventions de participation pour la protection sociale complémentaire des agents

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir les risques de santé et les risques de prévoyance.

Le conseil municipal décide de participer à la consultation pour la mise en place par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de conventions de participation pour la protection sociale complémentaire des agents pour les risques prévoyance et santé.

Demande de la société ATC France pour l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile au lieu-dit « la Varenne »

Le Conseil Municipal, considérant les nombreuses implantations existantes sur le territoire de la Commune, décide de s'opposer à ce projet et encourage à mutualiser les installations d'antennes de télécommunications sur les pylônes existants.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

 de la fermeture de classe à l'école de Marcilly-sur-Vienne. M. Defoer, président du syndicat scolaire, indique que malgré le départ en retraite d'une ATSEM et de son remplacement par une personne à mi-temps, la participation 2024 de la Commune sera d'environ 83 000 € (80 850 € en 2023);

19

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux 2023-2024



- des dépenses d'électricité 2023 quasi identiques à l'année 2022 malgré la hausse du prix de l'énergie;
- de l'utilisation à 100 % du chauffage au bois pour le réseau de chaleur communal ;
- de la fin d'un emprunt en 2023;
- de l'organisation de la fête communale les 13 et 14 juillet avec pour thème « les olympiades » ;
- du concours de pêche à la truite à l'étang communal le 13 avril 2024 ;
- de la plantation des arbres pour les naissances 2023, le 13 avril 2024 :
- de l'organisation d'une journée de collecte de déchets sauvages aux abords des routes départementales par le conseil départemental le 21 mars 2024. Une action participative sur la Commune intitulée « ensemble, ramassons nos déchets » sera organisée le samedi 16 mars 2024 au matin;
- de l'organisation de la 80e cérémonie commémorative du massacre de Maillé le 25 août 2024 :
 - Expositions à la Maison du Souvenir.
 - Réunion avec les différents partis politiques afin de revoir l'organisation des dépôts de gerbes partisanes. Le déroulé du défilé a été revu.
 - Projet d'intervention d'une chorale ou d'un groupe de musique au cimetière.
 - Le Président de la République et le Chancelier allemand ont fait part de leur absence.
 - La délégation allemande a proposé la présence de l'archevêque allemand pour la messe et a offert un arbre de la Paix, Ginkgo biloba, qui sera planté à côté de l'église. Cet arbre sera parrainé le 25 août.
- de la diminution de la consommation par la Commune suite à l'arrosage des plantations des palox par de l'eau d'un étang (40 m3) et le stade moins arrosé;
- de la présence d'ambroisie (plante invasive) sur la Commune ;
- de l'obligation de trier les bio-déchets;
- de la réouverture du dépôt communal pour les déchets verts deux fois par semaine en haute saison :
- de la proposition du Maire de végétaliser le nouveau cimetière ;
- du mauvais état du parquet de la salle des fêtes suite aux différentes locations. Un devis pour la vitrification a été demandé, d'un montant de 8 500 €. Compte tenu de la somme élevée, les travaux de ponçage et de cirage seront réalisés par la Commune;
- des observations de la Préfecture suite à la visite de contrôle du respect des règles d'accessibilité à la mairie, la salle des fêtes et l'église;
- du passage de la commission de sécurité à la salle des fêtes le 11 avril 2024;
- de la demande de l'assurance pour la réalisation d'une visite de contrôle médical suite à l'arrêt de travail de M. Pion Tony;
- du bilan 2023 des interventions de la gendarmerie sur la Commune ;
- de la procédure d'expulsion locative du locataire « 1, rue Bel Air » qui devrait intervenir en avril.

► RÉUNION DU 4 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal a approuvé :

Le compte administratif 2023 du budget assainissement qui présente un excédent d'investissement de 62 571,51 € et un excédent de fonctionnement de 12 717,53 €.

Le compte administratif 2023 du budget communal qui présente un excédent d'investissement de 172 615,44 € et un excédent de fonctionnement de 321 124,13 €.

Vote du budget assainissement 2024

Le Conseil Municipal vote le budget 2024 du service assainissement qui s'équilibre en fonctionnement à 45 360 € et en investissement à 71 399 €.

Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal a voté le montant des subventions à accorder aux associations pour l'année 2024 à hauteur de 5 500 \in .

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal fixe :

- le taux de la taxe d'habitation pour l'exercice 2024 à 9,22 %
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'exercice 2024 à 30,92 %
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2024 à 34,81 %

Vote du budget 2024 de la Commune

Le Conseil Municipal vote le budget 2024 de la Commune qui s'équilibre en fonctionnement à 685 958 € et en investissement à 222 390 €.

Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de l'année 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte de l'état récapitulatif annuel des indemnités percues par ses membres.

	INDEMNITÉS ANNUELLES BRUTES COMMUNE	REMBOURSE- MENT DE FRAIS COMMUNE	INDEMNITÉS ANNUELLES BRUTES SMAEP	INDEMNITÉS ANNUELLES BRUTES SATESE 37
Roy Jean-Jacques	17 652 € brut			
Saulnier Pascale	4 687 € brut			
Michel Corinne	4 687 € brut			
Bernard Xavier	4 687 € brut			
Moreav Lilian	1 954 € brut			
Jahan Francis		40,50 €		
Eliaume Bernard			5 938 € brut	4 550 € brut

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- du départ de l'institutrice de Marcilly-sur-Vienne, Mme Soubise, suite à la fermeture de classe ;
- du souhait du Maire de recruter un jeune pour un emploi saisonnier aux espaces verts de la Commune, comme l'année dernière. Un appel à candidatures va être lancé via l'Infos Maillé;
- de la fin du contrat de travail de Willy Barnier au 30 juin. Pour son éventuel renouvellement, le Conseil Municipal suggère d'anticiper deux mois avant la fin de contrat dans le cas où la recherche d'une autre personne serait nécessaire;
- des inscriptions au repas du 8 Mai. Pour informer les habitants, le Conseil Municipal décide de distribuer un bulletin d'inscription dans les boîtes aux lettres;
- du groupement de commande pour les travaux de voirie 2024.

► RÉUNION DU 28 MAI 2024

Lancement de la consultation pour la maitrise d'œuvre des travaux du commerce et du logement attenant

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public et de recourir à la procédure adaptée dans le cadre de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la transformation en commerce avec un logement, de l'immeuble situé « 9, rue du 25 août ».

La mission confiée par la mairie au maître d'œuvre est de type mission de base.

Tranche ferme :

- § ESQ/APS/APD (PC) pour l'ensemble du projet : commerce et logements.
- § Audit énergétique type ECb région CVL : commerce
- \S Audit énergétique type ECb région CVL : logement 1er étage
- § PRO/ACT/VISA/DET/AOR pour les travaux du commerce avec l'extension côté jardin et partie Commune (cage d'escalier).

Tranche conditionnelle $N^{\circ}1$:

§ PRO/ACT/VISA/DET/AOR pour l'aménagement du logement au 1er étage.

Il est demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre de réaliser trois missions complémentaires obligatoires :

- Une mission complémentaire obligatoire n°1 : réalisation du diagnostic Energétis Collectivités Bâtiment (ECb) pour le commerce.
- Une mission complémentaire obligatoire n°2 : réalisation du diagnostic Energétis Collectivités Bâtiment (ECb) pour le logement au 1er étage.
- Une mission complémentaire obligatoire n°3: accompagnement technique pour les dossiers de subventions pour cette opération.

La part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 485 000 € HT, valeur constante, pour la tranche ferme : 378 000 € H.T. pour la tranche optionnelle 1 : 107 000 € H.T. L'estimation prévisionnelle du marché de maîtrise d'œuvre est de 40 000 € HT.

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique, pour effectuer les missions d'entretien des espaces verts et de la voirie, suite à l'accroissement saisonnier d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35/35°, à compter du 17 juin 2024 et jusqu'au 23 août 2024 inclus. La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 367 indice majoré 366.



Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux 2023-2024

Cogestep : contrat d'entretien de la station d'épuration de Nouâtre avec l'entreprise SOGEA

Le Maire explique que suite au départ de l'agent communal de Nouâtre en charge du suivi du fonctionnement de la station d'épuration, la Commune de Nouâtre a demandé à SOGEA un contrat de prestation pour une durée de 8 mois (mai à décembre 2024), représentant une dépense de 9 250,00 € HT. Ce coût aura un impact sur les participations des Communes.

Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à ce contrat de prestation.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- du problème de téléphonie depuis le 12 mai suite à une tentative de vol de câbles ;
- du changement des serrures du logement communal « 1, rue Bel Air » depuis le 27 mai 2024 par un serrurier mandaté par l'huissier ;
- de l'identification des propriétaires des petites parcelles non entretenues, situées à côté de la salle des fêtes, dans l'objectif d'un éventuel achat par la Commune. La superficie totale représente 1 262 m²;
- de l'idée de création d'un Conseil Municipal Jeunes. M. Defoer a commencé à travailler sur un règlement;
- de l'organisation de la cérémonie du 25 août :
- Une plaque et des bancs vont être installés à proximité de l'arbre de la paix ;
- Un écran et une sonorisation en extérieur pour la retransmission de la messe sont prévus. Un devis va être demandé;
- Intervention de la musique du SDIS ;
- Madame la députée a informé de la venue de Mme MIRALLÈS, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des armées.
- de la convention de partenariat entre la Commune et la communauté de Communes pour la mise en œuvre d'un logiciel commun de bibliothèque: la direction départementale de la lecture prend en charge les coûts d'investissement du logiciel et de formation des bénévoles, la CCTVV finance le coût annuel de fonctionnement du logiciel, la Commune fournit le matériel informatique et la ligison internet nécessaire.

► RÉUNION DU 9 JUILLET 2024

Libération d'anciennes retenues de garantie à deux entreprises

Dans le cadre des travaux d'amélioration thermique et d'aménagement du groupe scolaire et de la mairie, une retenue de garantie non restituée à ce jour, avait été prélevée à l'EURL Soubise Bernard de Maillé d'un montant de 661,50 €. Le Conseil Municipal, considérant l'absence de réserves sur les travaux et malgré l'absence des documents de fin de travaux (DGD et PV) décide de reverser à l'entreprise Soubise la retenue de garantie d'un montant de 661,50 €.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du logement communal « 2, rue de la Poste », une retenue de garantie non restituée à ce jour, avait été prélevée à l'entreprise MOIRIN de Ligré d'un montant de 996,19 €. Le Conseil Municipal, considérant l'absence des documents de fin de travaux (DGD et PV), considérant que l'entreprise MOIRIN n'exerce plus son activité, décide le reversement de la retenue de garantie au budget principal de la Commune d'un montant de 996,19 €.

Demande de subvention auprès du ministère de la défense dans le cadre de la cérémonie du 80° anniversaire du massacre

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'organisation de la cérémonie du 80ème anniversaire du massacre va engendrer des dépenses supplémentaires par rapport à la commémoration habituelle, notamment en raison de la retransmission en extérieur de la messe à l'église.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver l'opération et de solliciter une aide financière la plus élevée possible auprès du Ministère de la Défense.

Création d'un Conseil Municipal Jeunes

Monsieur le Maire propose aux membres présents la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Ce Conseil Municipal des Jeunes aura pour objectif de donner la parole aux jeunes et leur permettre d'être acteurs au sein de la Commune, de favoriser l'apprentissage de la démocratie et l'engagement de la citoyenneté.

Le CMJ est un comité consultatif de la Commune, présidé par le Maire ou un membre du Conseil Municipal désigné par le Maire, ayant faculté de propositions, de suggestions, de vœux, d'information et de communication sur différents aspects de la vie de la Commune.

M. le Maire propose de désigner M. Defoer Sébastien, responsable du CMJ.

Ce CMJ sera composé de 9 jeunes âgés de 9 à 16 ans, habitants de la Commune, élus pour une durée de 2 ans. La mission première du jeune élu(e) est de représenter les jeunes auprès de la municipalité. Le Conseil Municipal approuve la création du Conseil Municipal des Jeunes, approuve le règlement intérieur, désigne M. Defoer Sébastien, élu référent et vote un budget annuel de 1 000 € alloué au Conseil Municipal des Jeunes.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- du refus de la demande de subvention DETR sollicitée dans le cadre de l'aménagement du point multi- services et du logement attenant. Un autre type de subvention peut être demandé;
- de l'entretien à l'étang communal par des bénévoles dans le cadre de la fête communale. 91 adultes et 10 enfants se sont inscrits pour le repas;
- du départ de la Commune de Madame Michel Corinne, 2° adjointe. Celle-ci va adresser sa lettre de démission. L'élection d'un nouvel adjoint aura lieu quand la démission de M™ Michel aura été acceptée par le Préfet.

► RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2024

Élection d'un deuxième adjoint

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 mars 2022 fixant à trois le nombre des adjoints, considérant la démission de Mme Michel Corinne de ses fonctions de conseillère municipale et de 2° adjointe et vu la candidature de Mme Heurtaux Nadine à la fonction de 2ème adjointe, le Conseil Municipal élit Mme Heurtaux Nadine qui a été proclamée ^{2e} adjointe et immédiatement installée.

Fixation du montant de l'indemnité de fonction au 2° adjoint

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de l'indemnité de fonction au 2° adjoint à 9.63 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publiaue

Réfection de la peinture aux vestiaires du stade

Suite à la demande du Football Club Sainte-Maure Maillé pour des travaux de peinture dans les vestiaires et sur le portail du stade, le Conseil Municipal décide de retenir le devis pour la fourniture de peinture d'un montant de 1 057,82 € en contrepartie de la communication régulière d'informations à la Commune de la part du club.

Demande d'autorisation pour réaliser une clôture, rue de la Gare

Les habitants du « 12, rue de la Gare » souhaitent refaire leur clôture, côté rue et côté parking de la gare. Ils soulèvent le problème d'entretien de la haie et la possibilité de l'arracher.

Le Conseil Municipal décide de conserver la haie et de la tailler plus fréquemment.

Les habitants pourront réaliser leur clôture après dépôt d'une déclaration de travaux en mairie.

Taxe foncière sur les propriétés bâties - exonérations

Le Conseil Municipal, décide d'instaurer l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans les zones France Ruralités Revitalisation et France Ruralités Revitalisation « plus » et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises ainsi que les locaux classés meublés de tourisme, les chambres d'hôtes et les hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement.

Questions et informations diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- d'une demande reçue par le syndicat d'eau pour l'installation d'un pylône sur la parcelle où est situé le château d'eau à Draché, à proximité de la Commune. Le Conseil Municipal réitère son refus d'implantation de nouvelles antennes et rappelle la délibération prise le 14 septembre 2017 à ce suiet :
- de l'offre de l'entreprise TPPL dans le cadre du groupement de commande de la communauté de Communes pour les travaux de voirie. Des travaux sont prévus à Gâte Bourse pour un montant de 11 311,79 € HT;
- de la réception de huit offres d'architectes pour le projet de commerce et du logement attenant.
 L'ADAC effectue l'analyse;
- de la réception des plans pour le transfert des voiries des emprises SNCF Réseau, suite à la construction de la IGV :
- de la récupération des clés auprès de l'huissier du logement communal « 3, rue Bel Air ». Le logement sera à vider;
- de l'organisation d'un concours de pétanque le 13 septembre 2024, par le club du 3ème âge ;
- du bilan financier de l'achat du drapeau par l'UNC de Maillé coût d'achat : 1 585 €, subvention du conseil départemental : 500 €, subvention de l'UNC départementale : 300 €, subvention communale : 500 € et reste à charge pour l'UNC de Maillé : 285 €.



SALLE DES FÊTES		COMMUNE		HORS COMMUNE	
GRANDE SALLE	PARTICULIERS • 1 Journée • Week-end • Repas des scolaires • Vin d'honneur ASSOCIATIONS hors commune • CHÈQUE DE CAUTION	01/05 au 30/09 160,00 € 260,00 € 50,00 €	360,00 € 66,00 €	01/05 au 30/09 210,00 € 365,00 € 98,00 € 57,00 € 300,00 €	260,00 € 460,00 € 112,00 € 72,00 €
PETITE SALLE	PARTICULIERS • 1 journée • Week-end • 1/2 journée • Scolaires (pique-nique midi) ASSOCIATIONS hors commune • CHÈQUE DE CAUTION	95,00 € 145,00 € 52,00 €	190,00 € 70,00 €	109,00 € 207,00 € 55,00 € 52,00 € 110,00 €	255,00 € 72,00 € 70,00 €
RÉI	ALLE ASSOCIATIVE UNIONS PRIVÉES urnée et demi-journée)	45,00 €	72,00 €		

La distribution des sacs jaunes est faite à l'agence postale communale, début janvier et début juillet.

JANVIER	Samedi 11	10h30 - Cérémonie des vœux
		15h00 - AG Bibliothèque
	Dimanche 19	15h00 - AG UNC
,		
FÉVRIER	Dimanche 2	10h30 - AG du L.A.M (Loisirs, Animations de Maillé)
	Vendredi 28	18h30 - AG ACCM
MARS	Samedi 8	Repas Dansant FCS2M à Maillé
	Samedi 29	Journée spéciale Truites
	Dimanche 30	Balade à pied ou à vélo du L.A.M.
MAI	Jeudi 8	Cérémonie de l'Armistice 1945, défilé et vin d'honneur
		Repas des anciens combattants à la salle des fêtes de Maillé
	Samedi 24	Fête des mères
JUIN	Date à déterminer	Sortie du L.A.M.
JUILLET	Date à déterminer	Manifestation « Maillé en fête »
701221	Bato a dotorrimor	
AOÛT	Lundi 25	Cérémonie commémorative du massacre du 25 août 1944
OCTOBRE	Dimanche 12	Brocante du L.A.M.
OCIODAL	Difficition 12	brocante da E.A.M.
NOVEMBRE	Mardi 11	Cérémonie de l'Armistice 1918
	Dimanche 23	Surprise du L.A.M.
DÉCEMBRE	Date à déterminer	Marché de Noël
	Date a determine	manana da maan

PÊCHE

CARTE À LA JOURNÉE

ABONNEMENT ANNUEL

66,00 €

· Personnes hors Commune

85,30 €

8,20 €

Gratuit pour les moins de 14 ans

· Habitants de la Commune

ENFANTS DE MAILLÉ, ÂGÉS DE 14 À 16 ANS

· Carte à la journée

4,00 €

· Abonnement annuel

30,00 €

TENNIS

 GRATUIT pour les habitants Accessible sans clé

PHOTOCOPIES A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

FORMAT A4

· Recto Noir & Blanc

0,60€ 0,70 €

 R/V Noir & Blanc • Recto Couleur

0,70 €

R/V Couleur

0,80€

FORMAT A3

· Recto Noir & Blanc

· R/V Noir & Blanc

• Recto Couleur

R/V Couleur

0,90 € 0,80 € 1,00 €

0.70 €

CONCESSIONS FUNÉRAIRES S'ADRESSER À LA MAIRIE

CONCESSION TRENTENAIRE 168,00 € CONCESSION CINQUANTENAIRE 333,00€ **CAVURNE** 267,00€ 15 ans 30 ans 530,00€

Jardin du Souvenir

58.00€

CONCESSION GRATUITE POUR ENFANTS de moins de 5 ans pour une durée de 30 ans, puis achat à 50 % du tarif en vigueur l'année d'acquisition de la concession.

DROIT DE PLACE

· Commerçants réguliers (le mètre linéaire)

1,00 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

PAC - Participation à l'Assainissement Collectf

1920,00€

La vie scolaire

L'école de Maillé

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Maillé, Nouâtre, Pussigny, Ports-sur-Vienne et Marcilly-sur-Vienne accueille cette année 144 élèves.

Les enseignantes de l'école de Maillé font classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

ÉCOLE MATERNELLE DE NOUÂTRE

CYCLES 1 & 2 → 74 ÉLÈVES

- Emilie DYS → 14PS/12M
 ATSEM : Céline MARQUET
- Magalie OBLIGIS
 (directrice) → 10 MS/13 GS
 ATSEM : Christine MAUCLERC
- Stéphanie DUBOIS → 25 CP
- Alan CORNU

 Maître remplaçant rattaché
 administrativement à l'école.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MAILLÉ

CYCLE 2 → 30 ÉLÈVES

- Karine HÄMMERLÉ (directrice) → 17 CE2
- Céline ARNAULT → 13 CF1

Dès le 1er janvier, nous accueillerons Liana VANHOUTTE BELLONIE à l'école où elle fera son service civique.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MARCILLY-SUR-VIENNE

CYCLE 3 → 40 ÉLÈVES

- Sophie PERRIN (directrice) → 24 CM1
- Sandrine DOURY → 16 CM2

Dans le cadre de notre projet sur le thème de l'eau, nous allons suivre le Vendée Globe. Cette grande course à la voile autour du monde, en solitaire, sans escale et sans assistance débutera le dimanche 10 novembre 2024. Afin de préparer nos élèves à cette course, nous irons voir les bateaux aux Sables-d'Olonne avant leur départ le jeudi 7 novembre 2024. Il y aura également une séance de dédicace avec le skipper Romain Attanasio, ainsi qu'une visite immersive à bord d'un bateau ayant participé au Vendée Globe (ancien IMOCA « Initiatives Cœur »).

Nous partirons de l'école de Maillé à 7h15 et reviendrons à 20 heures.

Le vendredi 8 novembre, les élèves de l'école de Maillé participeront à un concert de musique classique au gymnase de Nouâtre, avec une sensibilisation autour de 3 instruments : le violon, le violoncelle et le piano électrique.

Pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement, l'infirmière scolaire du secteur interviendra à l'école de Maillé sur ce thème, le vendredi 15 novembre matin. Au cours de l'année, nous mettrons en place des échanges en sport avec les écoles de l'Ile Bouchard, Parçay-sur-Vienne, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre en proposant des rencontres sportives (jeux d'opposition, jeux collectifs et athlétisme).

Grâce au Rugby Club de la Manse et à l'intervenant Sébastien PAUTROT-DAVID, les élèves des deux classes ont eu le droit à trois séances d'une heure gratuite de « Balle ovale ».

Une représentation théâtrale et musicale intitulée « Tous dans le même bat'eau » aura également lieu fin avril-début mai à l'école de Maillé.

Au cours de l'année scolaire, des intervenants extérieurs aideront les deux enseignantes à la réalisation de ce projet et participeront aux activités éducatives :

- → Le professeur de musique Pierre Pizaine interviendra chaque semaine, le lundi après-midi.
- → La comédienne Audrey Lange interviendra en théâtre tous les jeudis, de février à avril 2025.
- Les bénévoles de la bibliothèque municipale de Maillé assurent chaque année différentes animations autour de la lecture enfantine et de notre projet, un jeudi après-midi par mois pour chaque classe.

L'équipe enseignante.

COLLÈGE DE NOUÂTRE

Le collège Patrick Baudry de Nouâtre change de direction en cette rentrée 2024 avec l'arrivée de Madame MARGUIN au poste de secrétaire générale (ex-adjointe-gestionnaire) et de Monsieur LECLERC au poste de principal.



Ce sont 130 élèves qui sont accueillis, contre 122 l'an passé, répartis dans six classes.

Au-delà des précieux partenariats avec la base militaire présente sur le territoire communal et avec l'association Ciné Off, et des nombreux projets de l'équipe pédagogique, l'accent sera mis cette année sur la mobilité des élèves et le rayonnement du collège, notamment via la demande d'une accréditation Erasmus+, ainsi que sur la lutte contre le harcèlement et sur le bien-être général des élèves.

Le midi, des ateliers théâtre, lecture, potager, rubik's cube, ainsi qu'une chorale sont proposés par les enseignants.

23

La vie scolaire



Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val-de-Vienne

Le Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val-de-Vienne (S.I.E.P.V.V.) est régi par les représentants des cinq communes (Maillé, Pussigny, Ports-sur-Vienne, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre) membres du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), à raison de 3 élus par commune. Il a en charge par délégation, la gestion des temps périscolaires ainsi que l'appui à l'éducation et à l'enseignement des enfants en apportant les ressources humaines et matérielles.

Les membres du bureau tendent à l'amélioration des services périscolaires en développant une coordination avec le territoire (poursuite du plan de sobriété énergétique sur les écoles, aménagements spécifiques, maintenance du matériel informatique, rénovation du site internet, mutualisation des moyens et harmonisation des pratiques avec la CCTVV...)

La rentrée 2024 a été marquée par la fermeture d'une classe à l'école de Marcilly-sur-Vienne en relation avec la baisse des effectifs, le RPI ne comptant plus que 144 élèves. Cet état de fait a entraîné une restructuration des écoles. Les CM1 et CM2 restent à l'école de Marcilly-sur-Vienne, les CE2 rejoignant les CE1 à l'école de Maillé tandis que les élèves de CP ont été intégrés aux Maternelles de l'école de Nouâtre.

Le syndicat poursuit le financement des interventions sous la gestion pédagogique des enseignantes : l'intervenante théâtre, Mme Audrey LANGE, de la compagnie du Halo continue ses interventions dans les trois écoles; l'intervenant musical Pierre PIZAINE va débuter ses interventions dans les trois écoles, la mise à disposition des transports à destination du gymnase de Nouâtre se poursuit...

Cette année a vu arriver parmi le personnel Claudia TAVEIRA DA SILVA qui fait preuve de polyvalence car elle intervient, avec les enseignantes, auprès des élèves mais également dans l'entretien des locaux. Nous lui souhaitons, de la part de l'équipe, un bon accueil.

Nous tenons aussi à souligner l'implication et l'adaptabilité dont font preuve le personnel du SIEPVV et enseignantes du RPI.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au syndicat sur le site (menus des restaurations scolaires, planning des activités de l'accueil et Loisirs, comptes-rendus des conseils,

informations diverses...): www.siepvv37.com

MEMBRES DU BUREAU DU SIEPVV

- M. Benoît VANDENDORPE, Président
- M. Carlos AUTANT-FERNANDES,

Vice-président chargé de la gestion du personnel

- M. Sébastien DEFOER, Vice-président.
- M. Daniel POUJAUD, Vice-président
- M. Alain DUBOIS, Vice-président





L'APE des écoles de Nouâtre, Marcilly-sur-Vienne et Maillé a le plaisir de vous présenter son nouveau bureau pour cette année scolaire :

- Présidente : Syndelle FOULON
- Présidente adjointe : Hélène SOUBISE
- Trésorière : Anne-Lise JAMES
- Trésorière adjointe : Géraldine SIMON
- Secrétaire : Marie EL KHOUBAIZ
- Secrétaire adjointe : Nadège FALIBARON

Des membres actifs ont également été ajoutés à l'association : Cindy FERREIRA-DA SILVA, Marion SOUBISE, Sandrine TOU-CHARD et Sébastien FERRER.

Dans la continuité de l'année dernière, vous nous retrouverez pour de nombreux événements* : * sous réserve de modifications / annulations

OCTOBRE

- → Prolongation vente de serviettes
- → Brocante de Maillé le 13/10
- → Matinée plantation à l'école de Nouâtre le 19/10
- → Halloween le jeudi 31/10

NOVEMBRE-DÉCEMBRE



- → Participation au Téléthon
- → Participation au marché de Noël de Maillé
- → Distribution de chocolats de Noël

JANVIER

→ Vente de fromages

MARS-AVRIL



- → Carnaval → Distribution de
- chocolats de Pâques

MAI-JUIN-JUILLET



- → Vente de saucissons
- → Fête de l'école

Nous souhaitons vous rappeler que les bénéfices engendrés par l'APE sont destinés aux écoles. C'est pourquoi il est important pour nous qu'un maximum de personnes participent à nos

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook (ape Nouâtre-Marcilly-Maillé) à nous envoyer un mail (ape37800@gmail.com), ou à demander directement à un membre du bureau.





.a vie pratique





Syndicat MIxte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Chinonais

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2025 (TEOM)

A la suite de réunions intenses en présence de l'ensemble des représentants des communes de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV), il a été décidé à la majorité des participants par 31 voix « Pour », 20 voix « Contre » et 3 « Abstention » le passage à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

La taxe est calculée sur la valeur locative de la maison contrairement à la redevance qui était calculée sur le nombre d'habitants du foyer.

Il a également été voté un plafonnement de la valeur correspondant à locative la moyenne de la base de la CCTVV.

Dès 2025, vous ne recevrez plus de facture de redevance tous les 6 mois mais vous trouverez sur votre taxe foncière une colonne avec le montant annuel de la TEOM.

Ce sera aux propriétaires de récupérer le montant de cette taxe en cas de location du bien.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de bien vouloir vous rapprocher de la CCTVV.

COMPOSTEUR BOIS



Composteur bois seul

(Photo non contractuelle)

Volume: 300L

Dimensions: 75x70x70 cm

Tarif: 10,00 €

COMPOSTEUR PLASTIQUE



Composteur plastique seul

(Photo non contractuelle)

Volume: 300L

Dimensions: 89x79x79 cm

Tarif : 10,00 €

CALENDRIER DES REPORTS DE COLLECTE



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mercredi 1º janv. (Jour de l'An)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 01/01	Collecte du jeudi 02/01	Collecte du vendredi 03/0
Lundi 21 avril [Páques]	FÉRIÉ	Collecte du lundi 21/04	Collecte du mardi 22/04	Collecte du mercredi 23/04	Collecte du jeudi 24/04	Collecte du vendredi 25/0
Jeudi 1" mai (Fête du Travail)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Callecte du jeudi 01/05	Collecte du vendredi 02/0
Jeudi 8 mai (Armistice 1945)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 08/05	Collecte du vendredi 09/0
Jeudi 29 mai (Ascension)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 29/05	Collecte du vendredi 30/0
Lundi 9 juin [Pentecote]	FÉRIÉ	Collecte du lundi 09/06	Collecte du mardi 10/06	Collecte du mercredi 11/06	Collecte du jeudi 12/06	Collecte du vendredi 13/0
Lundi 14 juillet [Fête Nationale]	FÉRIÉ	Collecte du lundi 14/07	Collecte du mardi 15/07	Collecte du mercredi 16/07	Collecte du jeudi 17/07	Collecte du vendredi 18/0
Vendredi 15 août (Assomption)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 15/0
Mardi 11 nov. (Armistice 1918)	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mardi 11/11	Collecte du mercredi 12/11	Collecte du jeudi 13/11	Collecte du vendredi 14/1
Jeudi 25 déc. [Noel]	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 25/12	Collecte du vendredi 25/1



LA COLLECTE DE MES DÉCHETS



MES DÉCHÈTERIES & MA CARTE D'ACCÈS



MES CONSIGNES DE TRI

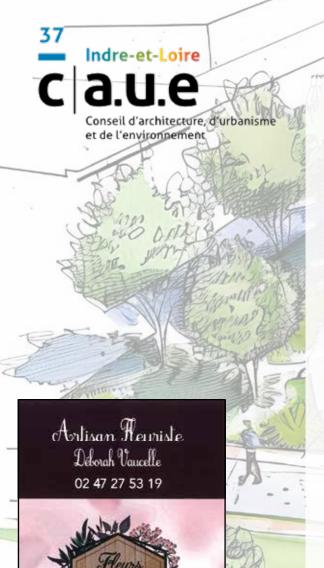


JE RÉSERVE MON COMPOSTEUR



& BOÎTE À PILES

La vie pratique



CONSEILS GRATUITS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE

Les équipes du CAUE présentes tous les mois près de chez vous

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de constructions immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE 37 sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département le 3ème mardi de chaque mois à la Communauté de Commune Touraine Val-de-Vienne « 4, route de Chinon» 37220 PANZOULT.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste Conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinente de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Indre-et-Loire « fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » (Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, art.7).

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au 02 47 97 63 56. Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral...).

Retrouvez les informations sur toutes les permanences architecture et paysage du CAUE 37, ainsi que de nombreuses fiches conseil pour vous accompagner dans la réalisation de vos pro-

jets, sur notre nouveau site internet : www.caue37.fr



37160 LA CELLE-SAINT-AVANT

: fleursdecelle@gmail.com

fleurs de celle

@ fleursdecelle





vie pratio



Le Relais Emploi de Sainte-Maure-de-Touraine (RESMT) s'adresse à toutes personnes de la commune, les demandeurs d'emploi, les salariés en poste s'interrogeant sur leur emploi, et tout citoyen ayant besoin d'un contact avec les administrations. Il répond aux besoins des particuliers mais aussi des entreprises, associations, collectivités dans le domaine de l'emploi.

C'est une «Passerelle pour trois missions»:

- Insertion par l'Activité économique : mise à disposition de personnel chez des particuliers, entreprises et collectivités locales, fonctionnement type intérim solidaire
- Service Emploi de Proximité : accompagnement des demandeurs d'emploi, salariés et employeurs dans leurs projets de recrutement
- France Services : accueil, information et accompagnement sur les démarches administratives et numériques du quotidien en lien avec les différents organismes (CAF, CARSAT, CPAM, SOLIHA, Impôts, justice, Pôle Emploi, ANTS...)

Dans ses locaux, le RESMT favorise l'accès au numérique à travers un espace de formation de 12 postes et un Espace Public Numérique gratuit de 3 postes en libre accès tous les matins entre 9h et 12h.

Retrouvez toutes les informations et ses actualités sur sa page Facebook Relais Emploi Sainte- Maure-de-Touraine et sur son site Internet

www.relaisemploismt.fr

HORAIRES

Du lundi au vendredi 9h00 - 12h00 sans rendez-vous 14h00 - 17h00 sur rendez- vous

CONTACT

02 47 65 67 50

accueil@relaisemploismt.fr

Bureaux : Les Passerelles 77, avenue du Général-De-Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine





Cette année le Syndicat de Rivières Val de Vienne a dû reporter le projet de restauration du Réveillon sur Maillé et Nouâtre en 2025. Un partenariat initié en 2024 avec le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable de Draché, Maillé, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre va permettre aux classes de l'école de Maillé de bénéficier de plusieurs animations encadrées par le CPIE Touraine Val de Loire en 2025. Toujours dans ce contexte, une animation gratuite et ouverte à tous vous sera proposée le vendredi 13 Juin: balade au cœur du cycle de l'eau domestique, de la pluie au robinet. Venez en apprendre davantage sur les nappes, les cours d'eau ou apprendre à faire des économies d'eau. Le point de départ de cette excursion se situera sur le parking de la salle

des fêtes de Maillé à 16h30 et se clôturera autour d'un verre de l'amitié. Vous trouverez d'avantages d'information sur notre site internet ou Facebook et notamment sur les autres animations 2025. (QR code).





06 60 29 60 59

imprimerieberton@gmail.com

ATELIER NOYANTAIS TYPO'INFO GRAPHIE



06.76.88.83.50



Procédé « Green Fosse

1b rue Pierre Cantault 37800 NOUÄTRE - 02 47 65 20 46 - accueil.assainissement@protec-centre.fr

N° D'URGENCE EN INDRE-ET-LOIRE

NUMÉRO APPEL EUROPÉEN © 112

SAMU © 15

POMPIERS © 18

POLICE SECOURS © 17

CENTRE ANTI-POISON @ 0247668511

ENFANCE EN DANGER © 119

VIOLENCES AUX FEMMES © 3919

HARCÈLEMENT © 3020

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouverture : lundi, jeudi et 1 samedi sur 2 : de 10 h à 12 h et mardi et vendredi de 14 h à 17 h 30 Fermé le mercredi

Secrétaire : Sandrine BARREAU

© 02 47 65 24 71

secretariat@maille.fr - www.maille.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14h00 à 15h30, le samedi de 9h00 à 11h30 Levée du courrier : du lundi au vendredi à 14 h 30

le samedi à 9 h 00

Agent d'accueil : Valérie CARRÉ © 02 47 65 24 70

MAISON DU SOUVENIR

Ouverture : du lundi au samedi de 10 h 30 à 13 h 00 & de 14h00 à 18h00 et le dimanche 14h00 à 18h00 Fermée le mardi et le matin des jours fériés

Le weekend : fermée du 01/12 au 31/03/2025

© 02 47 65 24 89

www.maisondusouvenir.fr contact@maisondusouvenir.fr

BIBLIOTHÈQUE MAILLÉ À LIVRE OUVERT

Ouverture: vendredi de 16h00 à 18h00 samedi de 10 h 00 à 12 h 00

© 02 47 65 37 56

bibliotheque@maille.fr

DIRECTRICES DES ÉCOLES

DE MAILLÉ : Karine HAMMERLE

© 02 47 65 30 38

DE NOUÂTRE : Magalie OBLIGIS

© 02 47 65 27 91

DE MARCILLY: Sophie PERRIN

© 02 47 65 32 75

CANTINE DE L'ÉCOLE DE MAILLÉ

© 02 47 65 34 50

COLLÈGE DE NOUÂTRE

Principal: M. Clément LECLERC

© 02 47 65 20 42

ce.0370024a@ac-orleans-tours.fr

Vos adresses incontournables

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE (SIEPVV)

Secrétariat ouvert mardi, jeudi de 9 h 00 à 12 h 00, et de 14h00 à 17h00 et vendredi de 9h00 à 13h00

2, rue du 25 août - 37800 MAILLÉ

© 02 47 43 13 39

www.siepvv37.com siepvv37@siepvv37.com

CENTRE DE LOISIRS ALSH DE NOUÂTRE

© 07 87 57 54 99

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE VAL DE VIENNE

14. route de Chinon - 37220 PANZOULT

contact@cc-tvv.fr

© 02 47 97 03 26

DÉCHÈTERIE NOYANT-DE-TOURAINE

Ouverture: lundi-mercredi-jeudi-vendredi de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30 - Fermée le mardi

© 02 47 65 88 27

DÉCHÈTERIE DE PORTS-SUR-VIENNE

Ouverture: lundi de 8 h 00 à 12 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Fermée le mardi, jeudi et vendredi

© 02 47 65 01 06

GARE DE TOURS SNCF

(serveur vocal)

© 36 35

PHARMACIE DE NOUÂTRE

Ouverture: de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Madame MILLET

© 02 47 65 20 28

CABINET MEDICAL DE NOUÂTRE

Rue Guy de Nevers © 02 47 56 03 58

CABINET INFIRMIER DE NOUÂTRE

Rue Guy de Nevers © 02 47 65 22 50

GENDARMERIE DE RICHELIEU

© 02 47 93 63 20

GENDARMERIE DE SAINTE-MAURE

© 02 47 72 35 60

SERVICES PRÉFECTORAUX

© 02 47 64 37 37

www.indre-et-loire.gouv.fr

HUMENSIA - ANTENNE SAAD

43, place du Maréchal Leclerc - SAINTE-MAURE Mesdames CAVAILLER, BOUCHARD ET ROTTIER

© 02 47 65 61 89

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Permanence Partie commune de la Poste à Saint-Epain Mardi toute la journée,

les autres jours par téléphonne uniquement Contact du secteur: Madame Ménard Gaëlle

© 06 74 96 13 99

HÔPITAL DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

REPAS À DOMICILE

© 02 47 72 32 32

PAROISSE TOURAINE VAL DE VIENNE

Père Philippe MAROT

© 02 47 58 51 03

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ

Assistante sociale - Madame DOVEZE

Rendez-vous le mardi et jeudi

Téléphoner le matin

© 02 47 65 42 25

Conseillère en autonomie

(pour personnes handicapées et personnes âgées) M^{me} MOINE Sur rendez-vous à Ste-Maure-de-Touraine

CROIX ROUGE À SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

Rue du 8 Mai

© 02 47 65 47 19

DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

CS 60161 Boulevard Paul-Louis-Courier 37501 CHINON Cedex

@ 0247935555

Accueil tous les matins de 9 h 00 à 12 h 00 les après-midis sur rendez-vous de 13 h 30 à 16 h 00

www.impots.gouv.fr

SOGEA

© 02 47 48 27 52

URGENCES 24h/24 7j/7

© 0629 51 64 91

SMICTOM À CHINON

© 02 47 93 22 05

www.smictom.com

RELAIS EMPLOI / FRANCE SERVICES

«Les Passerelles» SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

msap@relaisemploismt.fr

www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services



EURL LES BOISSONNERIES

Abattage, Travaux de broyage et élagage au lamier et TP

13, rue des Près Michau - 37240 LIGUEIL

06.84.77.23.15

l.bruneau982@laposte.net



SAINTE-MAURE DE TOURAINE

LA BONNE ADRESSE POUR MIEUX MANGER AU MEILLEUR PRIX.



POUR TOUS VOS ÉVÉNEMENTS

(fête de famille, mariage, anniversaire, ...)



Contactez nos équipes :

Charcuterie Traiteur Fromage 02 18 24 11 89 Boucherie 02 18 24 11 90 Poissonnerie 02 18 24 11 91 Boulangerie Pâtisserie 02 47 65 61 46

Centre commercial Les Marchaux Tél. 02 47 65 67 81 ı lundi au samedi de 9h à 19h30 Le dimanche de 9h30 à 12h30







POUR VOTRESANTÉ, MANGEZ AUMOINS CINOFRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR, WWW.MANGERBOUGER, FR

VOTRE CENTRE À SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

TOURISMO PNEUS



Jérôme BOUGREAU - Gérant 02.47.34.05.36

tourismo.pneus@wanadoo.fr



www.mesnard.opticiens.com

Centre Commercial Intermarché 37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

opticiens diplômés

02 47 65 47 40



TOURAINE





Demandez votre devis personnalisé et GRATUIT dans votre caisse locale de Sainte Maure :

VOTRE AGENCE :

57 avenue du Général de Gaulle - 37800

SAINTE MAURE DE

02 47 65 18 14

VOS CONSEILLERS :

Océane BOUCHER 06 30 07 72 06

Jennifer MIZZI 06 33 13 57 47

Carine JEAN 06 78 90 78 94 Spécialiste des professionnels

Laurence RIGOLLÉ Franck CHEVRIER 06 76 36 80 70 Spécialistes des agriculteurs

GROUPAMA PARIS VAL DE LORRE - Casse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Sege social - I bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 265 260 RCS Namerre - Entreprise régle par le Code des assurances et sourins à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution struée 4 place de Budener - 1900 Paris : www.groupeane in Document et susels son contractuels - Crédit photo: Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel / Communication commerciale Groupeane Paris Val de Loire - Ne pas jeter sur la voie publique - 12/2020

